

Conseil départemental du Finistère, Agence régionale de santé Bretagne,

Communiqué de presse

Mardi 28 novembre 2023

Lancement de *Via Trajectoire Grand Âge* dans le Finistère : un service public gratuit qui simplifie les démarches d'inscription en EHPAD

Ce mardi 28 novembre, Bernard GOALEC, Conseiller départemental chargé des personnes âgées, et Anne-Briac BILLI, Directrice de cabinet à l'Agence régionale de santé Bretagne (ARS), ont lancé la plateforme *Via Trajectoire Grand Âge*, à l'EHPAD Le Roi Gradlon à Quimper. Ce nouvel outil vise à faciliter les recherches et les inscriptions en Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

L'Agence régionale de santé Bretagne et le Conseil départemental du Finistère, département pilote en Bretagne, ont travaillé conjointement pour déployer la plateforme numérique d'aide à l'orientation des personnes âgées *Via Trajectoire Grand Âge*.

Ce service public, gratuit et sécurisé, permet aux particuliers et aux professionnels de rechercher en ligne un établissement tel qu'un EHPAD, une résidence autonomie, une unité de soins de longue durée (USLD) ou un accueil de jour, à partir de critères géographiques, financiers mais aussi médicaux et d'envoyer un dossier unique de demande d'admission.

Le déploiement de la plateforme en Bretagne, est planifié entre 2023 et 2025. Le Finistère est le premier département de la région Bretagne à déployer cet outil national. A ce jour, 158 établissements ont intégré la mise en œuvre de *Via Trajectoire Grand Âge* en Finistère : 130 EHPAD, 11 résidences autonomie, 6 centres de jour pour personnes âgées, 11 Etablissements de soin longue durée – USLD.

Ce service en ligne est accessible via l'adresse viatrajectoire.fr

Pour Bernard GOALEC « *Via Trajectoire Grand Âge* offre des avantages significatifs par la dématérialisation du processus de demande d'admission, l'accès à un annuaire des établissements médico-sociaux régulièrement mis à



Contacts presse :

Conseil départemental : Magali PERON – 02 98 76 26 78 – presse@finistere.fr
ARS Bretagne : Aurélien ROBERT - 02 22 06 72 64 - ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

jour, la possibilité de compléter un dossier unique de demande d'admission, et le suivi en temps réel de l'avancement de la demande. »

Pour Anne-Briac BILL « Le lancement de ce service public, gratuit et sécurisé va permettre aux particuliers et aux professionnels de rechercher en ligne une place en établissement (EHPAD, résidence autonomie, unité de soins de longue durée ou accueil de jour) à partir de critères géographiques, financiers mais aussi médicaux. La dématérialisation des demandes d'admission va renforcer la qualité du service rendu et faciliter le parcours des personnes âgées et des aidants »